

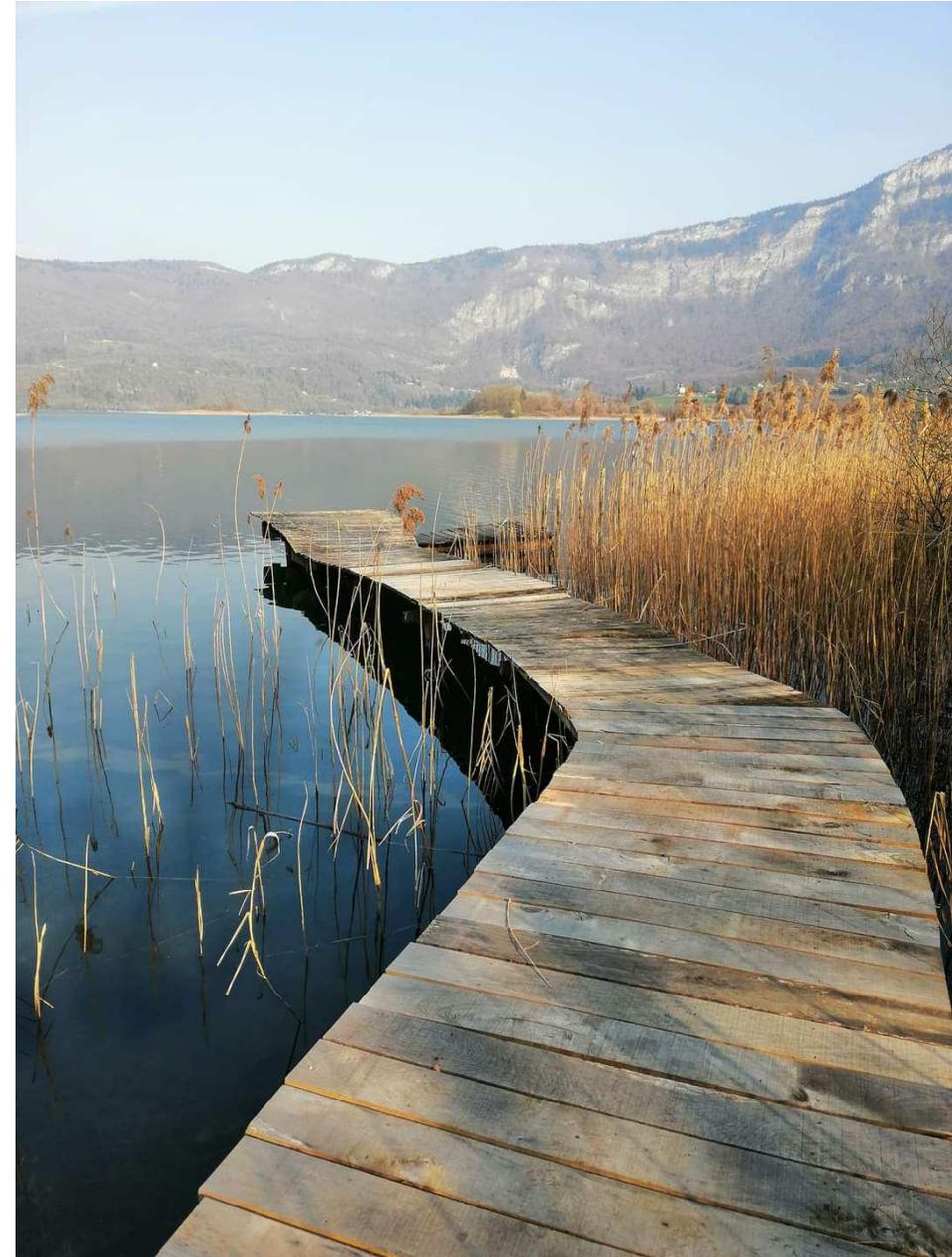


compte administratif 2023

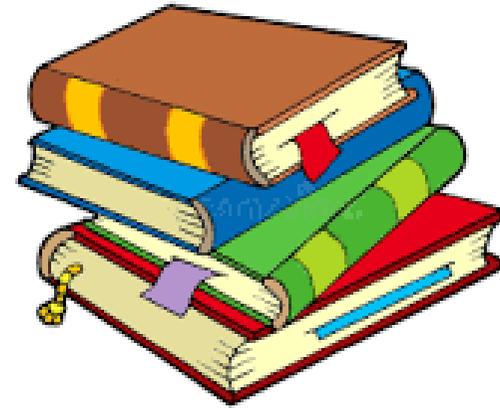
Commune de Saint Alban de Montbel

Le compte administratif

- ▶ L'ordonnateur rend compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.
 - ▶ A la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au 31 janvier de l'année N+1, il établit le **compte administratif** du budget principal ainsi que les comptes administratifs correspondant aux différents budgets annexes.
 - ▶ Le compte administratif :
 - rapproche les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du budget primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) ;
- présente les résultats comptables de l'exercice
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante qui l'arrête définitivement par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice.



Le compte de gestion



- ▶ Avant le 1^{er} juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice, le trésorier établit un **compte de gestion** par budget voté (budget principal et budgets annexes).
- ▶ Le compte de gestion **retrace les opérations budgétaires** en dépenses et en recettes, selon une présentation analogue à celle du compte administratif.
- ▶ Il comporte :
 - **une balance générale** de tous les comptes tenus par le trésorier (comptes budgétaires et comptes de tiers notamment correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité)
 - **le bilan comptable** de la collectivité, qui décrit de façon synthétique l'actif et le passif de la collectivité ou de l'établissement local.
- ▶ Le compte de gestion est également **soumis au vote de l'assemblée délibérante** qui peut constater ainsi la stricte concordance des deux documents (compte administratif et compte de gestion). Ce premier examen est suivi d'un second contrôle effectué par le juge des comptes. La reddition annuelle des comptes est une **charge de fonction et une obligation d'ordre public**.
- ▶ Au vu des pièces justificatives, jointes en accompagnement du compte de gestion, le juge des Comptes est à même d'apprécier la qualité de gestion du trésorier de la collectivité et peut, si des négligences sont constatées, engager la **responsabilité personnelle et pécuniaire** de celui-ci.

section de fonctionnement

DEPENSES

CA 2023

	Prévisions BP 2023	Réalisé CA 2023	
Charges à caractère général	166 128,11	135 679,55	
Charges de personnel	217 000	206 888,27	
Atténuation de produits	41 000	37 475,80	
Autres charges de gestion courante	43 600	41 263,11	
Dépenses imprévues			
Charges financières et exceptionnelles	3 500	3 445,52	
<i>Virement section investissement</i>	<i>671 887,82</i>		
<i>Opération d'ordre</i>	<i>578,74</i>	<i>693,25</i>	<i>amortissement</i>
Total	1 143 694,97	425 446,10	

section de fonctionnement

RECETTES

CA 2023

	BP 2023	CA 2023	
Atténuation de produits	1 800	91,92	
Produit des services	38 799	45 173,20	
Impôts et taxes	376 314	388 245,55	
Dotation et participations	110 942	151 077,56	Fonds péréquation TP
Autres produits de gestion courante	16 500	17 382,57	
Produits spécifiques		19	
Opérations d'ordre		149	
TOTAL	544 355	602 138,90	
002 report excédent N -1	599 339,67	599 339,67	
Totaux cumulés	1 143 694,67	1 201 478,57	

section d'investissement dépenses CA 2023

	BP 2023	CA 2023	RAR
Dépenses d'équipement	854 101,77	319 015,86	
Emprunts	22 430	22 426,16	
dotations	3 225,57	3 225,57	
Opérations d'ordre	11 653,75	11 802,75	
Totaux	891 411,09	356 470,34	

Détail dépenses d'investissement

Opération	Prévu	Réalisé	Reste à réaliser
cimetière	1 500	936	
Aire de jeux	25 000		
Eclairage public	48 513,60	18 513,60	21 864
Bâtiments communaux	22 291,26	8 070,46	
matériel	6 774,73	2 197,36	
Eglise	30 000	23 306,35	
Cœur de village	1 597,10	1 597,10	
Accessibilité	48 000		24 187,47
PLU	27 979	15 170,07	
VOIRIE	40 000	21 672	



Détail dépenses investissement (suite)

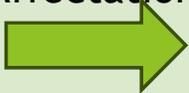
	Prévu	réalisé	Reste à réaliser
Sécurisation abri bus	7 000	6 573,31	
Rénovation école élémentaire	546 446,38	192 599,61	353 847,77
Signalisation	4 000		
Extension réseau Electrique	5 000		
Eaux pluviales	40 000	28 380	
Total	854 101,77	319 015,86	399 898,24



section d'investissement recettes CA 2023

	BP 2023	CA 2023	RAR
Subventions d'investissement	53 852	100 912	42 940
Dotations fonds et réserves	95 664,18	102 859,34 <i>Dont 1068 : 71 548,18</i>	
Total recettes réelles	149 516,18	203 771,34	
<i>Opérations d'ordre</i>	<i>684 120,31</i>	<i>12 347</i>	
total	833 636,49	216 118,34	42 940
SOLDE N-1	58 652,34	58 652,34	
TOTAL	892 288,83	274 770,68	42 940

AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE 2023 AU BP 2024

	RESULTAT 2023	SOLDE des R à R	Besoin de Financement
Investissement	- 81 699,66	- 356 958,24	-438 657,90
Fonctionnement	776 032,47		
Affectation BP 2024 	En investissement Compte 1068	Report en fonctionnement Compte 002	
	438 657,90	337 374,57	